

Réf: Dossier N° 148309

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL DU MILLIONNAIRE SARL » en abrégé « CMM SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

MILLIONNAIRE PRES DE LA PHARMACIE DU MILLIONNAIRE, Lot
124, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL DU MILLIONNAIRE
SARL » en abrégé « CMM SARL »

Objet : Consultation Prénatale,
- Consultation Générale,
- Accouchement,
- Echographie,
- Ophtalmologie,
- Laboratoire médical,
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
MILLIONNAIRE PRES DE LA PHARMACIE DU MILLIONNAIRE, Lot
124, Ilot 11

Dirigeant(s) : M EBA ALAIN BOADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09784 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56063/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

